RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 mars, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 4 mars 2025, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de Conseillers présents : 20

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD, Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire. Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Madame Nicole BROCARD, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÜN, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

Mme Valérie RODD à Mme Béatrice MAZZOCCHI.
Mme Anne-Sophie DUGUAY à Mme Sandra CARVALHO.
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.
Mme Rosa SAADI à Mme Véronique CHEVILLARD.
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.
M. Serge GODARD à M. Etienne RENAULT.
M. Augustin KUNGA à M. Stefano TEILLET.
Mme Djedjiga ISSAD à M. Laurent TUIL.

Absents excusés :

Mme LANTRAIN Marilyne.

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. ONGHENA Robin, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

2025DELIB0026 - BUDGET ANNEXE THÉÂTRE DE BRY-SUR-MARNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu le projet de budget primitif 2025 du budget annexe du Théâtre de Bry-sur-Marne présenté par Monsieur le Maire, tel qu'annexé à la présente délibération,
Vu l'avis de la commission des finances et du personnel communal du 6 mars 2025

Considérant qu'il appartient au Maire, sous le contrôle du Conseil municipal, de préparer et proposer le budget,
Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel,

Après en avoir délibéré, et par 26 voix pour et 2 voix contre (Etienne RENAULT, Serge GODARD).

ARTICLE UNIQUE : VOTE en équilibre le budget primitif 2025 du budget annexe du Théâtre de Bry-sur-Marne, tel qu'annexé à la présente délibération, lequel s'élève à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Chapitres	Dépenses	Montants
011	Charges à caractère général	276 550,00
012	Charges de personnel	152 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 533,00
	Total des dépenses de fonctionnement	**446 083,00**

Chapitres	Recettes	Montants
70	Ventes de prestations de services	62 000,00
74	Dotations, subventions et participations	381 083,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00
	Total des recettes de fonctionnement	**446 083,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Chapitres	Dépenses	Montants
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	17 000,00
	Total des dépenses d'investissement	**19 000,00**

Chapitres	Recettes	Montants
13	Subventions d'investissement reçues	9 467,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 533,00
	Total des recettes d'investissement	**19 000,00**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 20 mars 2025

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEGO

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

BUDGET ANNEXE THEATRE DE BRY-SUR-MARNE : NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

- PRESENTATION SIMPLIFIEE DU BUDGET PRIMITIF 2025

	BP 2024	BP 2025	Evolution
Recettes de fonctionnement	416 661	446 083	+7,06%
Dont subvention d'équilibre versée par la ville	355 661	381 083	+7,15%
Dépenses de fonctionnement	416 661	446 083	+7,06%
Dont dotation aux amortissements	0	9 533	
Recettes d'investissement	104 050	19 000	-81,74%
Dont subvention d'équilibre versée par la ville	104 050	9 467	-90,90%
Dépenses d'investissement	104 050	19 000	-81,74%

Le budget annexe du Théâtre de Bry-sur-Marne s'équilibre en fontionnement et en investissement grâce aux subventions du budget principal.

- GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Les dépenses réelles de fonctionnement

CHAPITRES	LIBELLES	BP 2024	BP 2025	Evolution
011	Charges à caractère général	260 900	276 550	+6%
012	Charges de personnel	147 761	152 000	+2,87%
65	Autres charges de gestion courante	8 000	8 000	
	TOTAL DEPENSES REELLES	416 661	436 550	+4,77%

Les recettes réelles de fonctionnement

CHAPITRES	LIBELLES	BP 2024	BP 2025	Evolution
70	Ventes de produits, prestations	60 000	62 000	+3,33%
74	Dotations, subventions	355 661	381 083	+7,15%
75	Autres produits de gestion courante	1 000	3 000	
	TOTAL RECETTES REELLES	416 661	446 083	+7,06%

Les dépenses réelles d'investissement

CHAPITRES	LIBELLES	BP 2024	BP 2025	Evolution
20	Immobilisations incorporelles	24 050	2 000	-91,68%
21	Immobilisations corporelles	80 000	17 000	-78,75%
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	104 050	19 000	-81,74%

Les recettes réelles d'investissement

CHAPITRES	LIBELLES	BP 2024	BP 2025	Evolution
13	Subventions d'investissement reçues	104 050	9 467	-90,90%
	TOTAL DES RECETTES REELLES	104 050	9 467	-90,90%